

Monsieur Jean-Guy Paquet, président de l'INO,
Mon Général,
Distingués invités,

Avant toute chose, permettez-moi de vous faire part du très grand plaisir qui est le mien de vous recevoir à la Résidence de France à Québec.

C'est aussi un honneur et un privilège que vous m'offrez – ainsi qu'un beau rappel du rôle de ce consulat, en le choisissant pour la remise de la haute distinction que vous a décernée la République française.

Vos qualités, tant professionnelles qu'humaines, ainsi que les valeurs que vous véhiculez sont très largement connues au Québec mais aussi bien au-delà des frontières, en particulier dans cette belle internationale de l'économie coopérative.

Aussi est-ce une tâche aussi impressionnante que précieuse qui m'incombe maintenant de revenir sur votre parcours et sur votre engagement, en tous points admirables, que je vais tenter de résumer.

Vous avez souhaité réunir autour de vous ce soir votre famille, vos amis, certains de vos voisins de la rue Kilmarnock. Ils connaissent le parcours qui a conduit le jeune diplômé en économie de l'université Laval (1965) à rejoindre les Etats-Unis, précisément l'université du

Minnesota, pour y obtenir son doctorat en économie. De retour au Québec, c'est à l'Université de Sherbrooke que vous débutez votre carrière comme professeur à la Faculté des lettres et des sciences humaines, où vous enseignerez pendant douze ans. Au cours de cette période, vous participez à la création du Département d'économie et (déjà !) de l'Institut de recherche et d'enseignement pour les coopératives (IRECUS). En reconnaissance de votre expertise en économie, vous avez été désigné membre honoraire à vie de l'ASDEQ, l'association des économistes québécois.

En 1981, vous rejoignez la haute fonction publique québécoise : vous y serez successivement sous-ministre du Revenu (1981-1986) et sous-ministre associé à l'Énergie (1986-1988), postes où vous participez activement à la modernisation de l'administration publique, notamment par les réalisations suivantes :

- Ministère du revenu reconnu le meilleur dans ses relations avec les citoyens ;
- simplification des lois fiscales et des formulaires ;
- Sommet de la francophonie de Québec de 1987 et création en 1988 de l'Institut international Francophone de l'Énergie, dont le siège est à Québec (devenu l'IFDD aujourd'hui) ;
- libéralisation des échanges en énergie.

En 1988, vous donnez une nouvelle orientation à votre carrière, avec l'agilité créative qui vous caractérise, et rejoignez le Mouvement Desjardins.

Vous y occupez pendant plusieurs années des fonctions de vérification et de contrôle. Le gouvernement du Québec vous sollicite à deux reprises :

- en 1995 pour une consultation publique sur l'énergie, qui donne lieu au rapport « pour un Québec efficace »
- en 1996 pour un rapport sur la fiscalité et le financement des services publics « pour un Québec responsable »

En 2000, vous êtes élu par vos pairs à la tête du mouvement coopératif. Vous devenez donc le neuvième président du Mouvement Desjardins depuis 1932.

Vous êtes décrit comme un diplomate, un habile et discret négociateur doté d'une qualité d'écoute. Vous êtes perçu comme le candidat rassembleur capable de mener à bien le virage entamé par votre prédécesseur.

Vos années à la tête du Mouvement Desjardins sont marquées par la volonté de développer la bancassurance et d'être présent hors Québec. Vous entretenez la relation avec le Groupe Crédit Mutuel – CIC, qui s'était amorcée quelque temps auparavant avec une prise de participation du Crédit Mutuel de 10% dans Desjardins Assurances Générales. Cette relation devenue amicale entre coopératives financières a permis l'échange de bonnes pratiques et elle s'est renforcée de différentes manières : ouverture de bureaux de Crédit Mutuel-CIC à Montréal et de Desjardins à Paris ; création de sociétés

communes telles que Monetico International, spécialisée dans les moyens de paiement, ou la société de capital de risque Emerillon Capital.

Membre du Conseil d'administration de l'Alliance Coopérative Internationale, vous incitez les coopératives françaises à prendre part au développement du mouvement coopératif mondial avec notamment la contribution significative du Crédit coopératif et du Groupe Crédit Mutuel – CIC.

Vous le savez, ces coopérations avec la France se poursuivent aujourd'hui : Québec accueillera, du 11 au 13 octobre prochain, le 3^e Sommet International des coopératives. Comme lors des deux éditions précédentes, la délégation française devrait à nouveau être l'une des plus nombreuses, témoignant de l'intérêt que portent les coopératives au modèle développé sur les rives du Saint-Laurent. Deux présidents successifs de Desjardins, vous-même et Mme Monique Leroux, sont désormais chevaliers dans l'Ordre national de la Légion d'honneur, c'est vous dire aussi toute l'admiration que suscite ce Mouvement.

Si vous quittez la direction de Desjardins en 2008, vous ne cessez jamais vraiment d'être actif. En avril 2013, vous remettez au gouvernement du Québec le rapport du comité que vous présidez sur l'avenir du système de retraite québécois. Avec votre fille Mme Sophie

D'Amours, ancienne vice-rectrice à la recherche et à la création de l'Université Laval -dont je salue la présence- vous réfléchissez à la place que devraient avoir les femmes dans les grandes organisations et en politique : vous serez tous les deux panélistes à un colloque sur ce sujet en septembre.

Je rappellerai enfin que tout au long de votre carrière, vous avez pris le temps de vous investir au service de votre ville, Québec, par de nombreuses actions bénévoles dans le domaine philanthropique et culturel.

Cher Alban D'Amours, vous êtes Membre de l'Ordre du Canada et Grand Officier de l'Ordre national du Québec. Ces hautes distinctions ont honoré l'artisan du Québec moderne que vous êtes : au cours de votre carrière d'économiste, de haut fonctionnaire puis de chef d'entreprise, vous avez contribué à donner au Québec le visage qui est le sien aujourd'hui, et qui reste fidèle à certaines de ses valeurs fondamentales, comme les valeurs mutualistes. Récemment encore, vous preniez la peine de défendre Desjardins, en signant dans Le Devoir un article pour rappeler que « l'âme du Mouvement Desjardins est toujours vivante ».

De vos origines du Bas Saint-Laurent, vous avez su garder le sens de l'engagement, le souci de l'approche humaine dans la prise en compte des problèmes, une force de conviction toujours exercée avec courtoisie et discrétion. En définitive, vous n'avez jamais cherché les

honneurs. A travers les nombreuses causes auxquelles vous vous êtes dévoué, vous me permettrez de voir une réponse à l'appel lancé par Alphonse Desjardins lors du Congrès de la jeunesse à Québec en 1908, à agir pour remplacer « l'antique et repoussante formule de la lutte pour la vie par l'union pour la vie ».

« Au nom du Président de la République et en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés, nous vous faisons chevalier de la Légion d'honneur »